

En langue du XVIIe siècle.

Lettre de Mission et de Charge adressée à la Communauté de Saint-Merry Hors-les-Murs

De par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique qui Nous est conférée,

Très chers et bien-aimés frères en Notre-Seigneur,

Nous avons eu connaissance de votre zèle ardent pour la propagation de la Bonne Nouvelle, ainsi que du soin singulier avec lequel vous vous appliquez à demeurer en étroite communion avec l'Église diocésaine, notre Mère commune. Or, puisqu'il est de notre devoir pastoral de conduire les âmes qui Nous sont confiées vers la félicité éternelle, et puisque nous savons que vous avez depuis longtemps à cœur que l'Évangile parvienne jusqu'à ceux qui se sont éloignés de notre Sainte Mère l'Église, qu'ils y aient été conduits par le découragement, par quelque blessure de l'âme, ou par les illusions funestes du siècle, il Nous a semblé juste et raisonnable de vous confier par les présentes la mission dont voici les termes.

Votre communauté s'est depuis longtemps appliquée à prêter une oreille attentive à nos contemporains, que les grandes mutations du monde et les agitations de l'esprit humain exposent à maintes tentations et confusions, notamment en ce qui touche à la question de la Nature et de la Création divine, que certains nomment aujourd'hui en termes nouveaux sous le nom d'écologie. Nous vous encourageons à affermir encore davantage cette disposition d'ouverture et de dialogue charitable avec tous ceux que préoccupent les grandes questions qui agitent la société des hommes.

En cet esprit, Nous vous invitons et enjoignons :

- À pratiquer l'accueil sans restriction de toutes les personnes qui se présenteront à vous, quels que soient leur condition, leur rang, ou l'état de leur âme, soit pour un entretien fraternel, soit pour la participation aux saintes célébrations liturgiques ; car la charité parfaite ne saurait connaître ni frontières ni préférences.*
- À exercer une vigilance toute particulière envers ceux qui se trouvent en état de faiblesse et de vulnérabilité, en prenant soin de respecter en chacun d'eux la dignité imprescriptible de la personne humaine, image de Dieu, et en mettant en œuvre des œuvres de solidarité telles que la piété chrétienne en exige.*
- À placer la Sainte Liturgie au cœur et au fondement de la vie de votre communauté, puisant dans la méditation de la Parole divine, dans la recherche patiente et la créativité ordonnée, la force de votre témoignage et un ancrage solide de votre foi au milieu des turbulences du monde présent.*
- À faire valoir et honorer les arts de notre temps, singulièrement la musique et les belles-lettres, qui, en parlant dignement de la condition des hommes, élèvent l'âme vers Dieu et préparent les cœurs à recevoir sa grâce.*
- À poursuivre, au sein de votre communauté, le développement de cette co-responsabilité des baptisés que l'Église a encouragée depuis le Concile, et que le Saint-Père lui-même a remise en lumière sous le nom de synodalité, en quoi consiste la marche commune du Peuple de Dieu vers la vérité.*

Pour l'accomplissement de cette mission, vos présences sur les réseaux de communication et votre site en l'internet sont des instruments que Nous jugeons précieux et dont Nous vous encourageons à faire bon usage.

Enfin, vous avez pour boussole votre projet pastoral, dont Nous avons connaissance. Vous bénéficiez également d'un prêtre accompagnateur que Nous avons nommé, lequel est associé en co-responsabilité à votre équipe pastorale.

C'est donc en ces termes que Nous sommes heureux, presque cinquante années après que le cardinal François Marty eut l'heureuse et providentielle intuition de vous envoyer en mission, de confirmer et de préciser les termes de ladite mission au sein du diocèse de Paris en ce temps présent.

En vous demandant de porter notre diocèse et votre évêque dans vos prières, Nous vous assurons de notre prière fraternelle et de notre affection en Notre-Seigneur Jésus-Christ.